

CAN Excellence principalement canadienne de croissance 100/100 (PS2)[†]

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	6,2
Toromont Industries Ltd	3,0
Banque de Montréal	2,9
Bombardier Inc CI B	2,8
Wheaton Precious Metals Corp	2,7
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	2,7
Coherent Corp	2,7
Franco-Nevada Corp	2,3
Exchange Income Corp	2,1
Brookfield Corp catégorie A	2,1
Répartition totale des principaux titres	29,5

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	10,26 %
Rendement du dividende	1,67 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	356 815,1 \$

Actifs nets (millions de \$)
10,2 \$

Cours
56,66 \$

Nombre de titres
109

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE0901

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-3,59	2,71	2,71	32,62	22,55	17,50	12,34	13,31

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
24,08	29,44	19,12	-2,37	24,42	7,16	18,82	-8,62

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
20,35 %	oct. 2025	0,12 %	mars 2020	10,05 %	100,00 %	107	0

CAN Excellence principalement canadienne de croissance 100/100 (PS2)[†]

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Invesco Canada Ltée.

Commentaires sur les marchés

Les actions américaines ont progressé au quatrième trimestre de 2025, malgré la volatilité accrue. Les actions internationales ont surpassé les actions américaines. L'intelligence artificielle (IA) a été un facteur important de l'enthousiasme des investisseurs, mais l'élan aux États-Unis s'est estompé, car les investisseurs sont devenus plus prudents à l'égard des valorisations élevées des titres des technologies de l'information. Les meneurs du marché boursier sont plus nombreux, les titres de valeur faisant preuve de résilience malgré l'affaiblissement des conditions de travail et la fermeture du gouvernement américain.

Les actions des marchés émergents ont été parmi les plus performantes, soutenues par le rebond généralisé des technologies de l'information en Asie. Toutefois, les résultats ont varié. La Corée du Sud a enregistré des gains alimentés par les réformes de la gouvernance d'entreprise et la demande de semi-conducteurs liée à l'IA. Les actions chinoises ont reculé en raison de la faiblesse des données économiques et de l'appréciation de sa monnaie. Les actions européennes ont progressé, soutenues par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain, par l'amélioration des tendances du secteur manufacturier et les attentes de mesures de relance budgétaire en Allemagne.

Les actions canadiennes ont progressé, soutenues par le rendement des secteurs des matériaux et de l'énergie et le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. La Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêt inchangés en décembre, après avoir procédé à plusieurs réductions plus tôt cette année.

Rendement

Les placements relatifs du fonds dans Coherent Corp., Banque Royale du Canada et Bombardier Inc. ont contribué au rendement. Coherent, un fournisseur de centres de données d'IA, a profité de la demande pour ses transcepteurs optiques, qui sont essentiels à l'infrastructure d'IA. La Banque Royale du Canada a enregistré de solides bénéfices, une amélioration de ses rendements et une solide croissance de sa valeur comptable. L'intégration de HSBC Canada s'est bien passée, et les bénéfices de Banque Royale du Canada ont été soutenus par la demande sur les marchés financiers. Bombardier a enregistré une hausse des réservations et une forte demande dans l'ensemble de ses secteurs d'activité.

Les placements relatifs dans Parsons Corp., Arm Holdings PLC et BAE Systems PLC ont nuï au rendement du fonds. Le titre de Parsons a subi des pressions après que la société a perdu un contrat de contrôle aérien de la Federal Aviation Administration au profit d'un concurrent, ce qui a surpris beaucoup de gens. Arm Holdings a vu son titre chuter en raison des préoccupations des investisseurs concernant l'étape actuelle du cycle de l'IA. BAE Systems a été touchée par les préoccupations des investisseurs concernant un éventuel accord de paix en Ukraine, qui pourrait ralentir le réarmement de l'Europe.

Sur le plan sectoriel, la sélection des titres des technologies de l'information et l'exposition à la consommation discrétionnaire et aux services de communication ont contribué au rendement du fonds. La sélection des titres des matériaux et des produits financiers a nuï aux résultats, tout comme la surpondération des produits industriels.

CAN Excellence principalement canadienne de croissance 100/100 (PS2)[†]

31 mars 2026

Sur le plan régional, la sélection des titres aux États-Unis et en Israël a contribué au rendement du fonds, tout comme la sous-pondération des États-Unis et l'absence de placements en Chine et en Allemagne. La sélection des titres au Canada et au Japon a nuï au rendement du fonds.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté au fonds un placement dans ATCO Ltd. en raison de sa croissance à faible risque et de grande qualité. Arm Holdings a été ajoutée, car les conceptions de la société sont adoptées dans les centres de données et les serveurs infonuagiques, où la société obtient des taux de redevances plus élevés. Un placement dans Premium Brands Holdings Corp. a été ajouté au fonds, car le sous-conseiller estime que sa croissance interne pourrait s'accélérer grâce à ses segments d'aliments spécialisés et à ses initiatives d'expansion aux États-Unis. Un placement dans Ivanhoe Mines Ltd. a été ajouté pour avoir une exposition à la croissance du cuivre par l'intermédiaire de sa mine Kamoakakula. Un placement dans la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) a été ajouté au fonds en raison de la croissance de sa division canadienne des services bancaires privés et aux entreprises.

Le sous-conseiller a ajouté au fonds un placement dans La Société de Gestion AGF Inc. après que le titre de la société a reculé en raison de préoccupations concernant ses activités sur les marchés privés.

Les positions dans Cenovus Energy Inc. et MEG Energy Corp. ont été vendues après l'acquisition de MEG Energy par Cenovus. Le sous-conseiller entrevoit un meilleur profil risque-rendement pour Suncor Énergie Inc. Un placement dans ConocoPhillips a été vendu en raison de la faiblesse des bénéfices et des tendances de qualité de la société. Le sous-conseiller a liquidé le placement du fonds dans Celestica Inc. après une période de solides rendements boursiers. Bien que la société offre une exposition au matériel des infrastructures d'IA, le placement a été vendu au profit de ce que le sous-conseiller considère comme des occasions de croissance de qualité supérieure. Un placement dans Anheuser-Busch InBev SA a été vendu en raison de la faiblesse du bénéfice de la société par rapport aux autres placements dans les sociétés du secteur des biens de consommation de base.

Le placement du fonds dans Banque de Montréal a été réduit afin de gérer sa pondération et de contribuer au financement de l'achat d'un placement dans Banque CIBC. Un placement dans Coherent a été réduit pour gérer sa pondération dans le fonds, car le cours de l'action de la société a augmenté.

Perspectives

Le sous-conseiller suit son processus de placement à long terme, qui vise à investir dans des sociétés de croissance de grande qualité dont les valorisations sont attrayantes. Il estime que les préoccupations géopolitiques et macroéconomiques pourraient demeurer élevées, mais il reste optimiste pour les mois à venir.

CAN Excellence principalement canadienne de croissance 100/100 (PS2)[†]

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Excellence principalement canadienne de croissance 100/100 (PS2)[†]

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[™] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Excellence principalement canadienne de croissance 100/100 (PS2)[†]

31 mars 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

